



Université de Caen  
Basse-Normandie

## Recommandations préalables à la constitution du dossier d'habilitation LICENCE

Le dossier principal (.doc) ne devra pas dépasser 30 pages par mention et, le cas échéant, il pourra être augmenté de 5 pages maximum par spécialité.

Les annexes, quant à elles, ne doivent pas dépasser 3 Mo par mention de licence, ce qui suppose d'éviter au maximum les logos, images, copies de page WEB.

Le dossier comportera les éléments suivants :

- ▮ L'offre globale de formation licence au niveau de l'établissement. (1 fichier).
- ▮ Le dossier principal de présentation de la mention et des spécialités (1fichier).
- ▮ Les annexes (l'organigramme de l'offre de formation, les conventions de cohabilitation ou de partenariats...) (1fichier zip),
- ▮ Les fiches RNCP et l'Annexe Descriptive au Diplôme (obligatoires) (1 fichier zip).
- ▮ La fiche d'autoévaluation (1 fichier).

ETABLISSEMENT :

RENOUVELLEMENT  
CREATION



## 1 – FICHE D'IDENTITE DE LA FORMATION

DOMAINE : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

MENTION : LICENCE ETUDES THEATRALES

Responsable :            Nom : Eric VAUTRIN  
                                  Tél : 02 31 56 58 56  
                                  Courriel : eric.vautrin@unicaen.fr  
                                  Statut : MCF

                                  Nom : David VASSE            (responsable Cinéma)  
                                  Tél : 02 31 56 58 65  
                                  Courriel : david.vasse@unicaen.fr  
                                  Statut : MCF

---

**1-1 )** Précisez s'il s'agit :

- d'une création : non
- d'un renouvellement en l'état : non
- d'un renouvellement avec modification (s) : suppression de deux parcours (Médiation culturelle, Lettres & arts) et actualisation du dispositif pédagogique

---

**1-2 )** Effectifs attendus

200 inscrits en première année  
120 inscrits en seconde année  
100 inscrits en troisième année

---

**1-3 )** Si la licence concernée est réduite à la L3, précisez :

- les pré-requis
- les capacités d'accueil (*le cas échéant*)

---

**1-4 )**

Adaptations pédagogiques mises en œuvre pour accueillir certains publics étudiants (reprises d'études, formation continue....)

Les dispositions envisagées concernent les étudiants salariés, à travers l'aménagement possible du contrôle continu de certains enseignements après confirmation par une commission d'enseignants du-dit statut. Les étudiants en double cursus peuvent également bénéficier d'une dispense d'assiduité et de contrôle continu.

D'autre part, dans certains cas, des validations d'expériences professionnelles peuvent être envisagées, notamment pour les professionnels des arts du spectacle, après avis de validation d'acquis de la commission pédagogique du département.

---

**1 - 5 )** En cas de délocalisation de l'enseignement, précisez comment sont prises en compte les spécificités des sites :

- site :
- comment sont prises en compte les spécialités du site ?

---

**1 - 6 )** En cas de cohabilitation, indiquez les établissements concernés :  
Précisez l'établissement support de la mention.

---

**1 - 7 )** En cas de diplômes communs (*Erasmus Mundus*), double diplôme, précisez les établissements et les programmes d'échanges concernés

## **2 – BILAN DE FONCTIONNEMENT DE LA MENTION**

**2 – 1 )** Présentez le dispositif d'auto-évaluation en ce qui concerne :

- l'évaluation de la formation et des enseignements,
- sa mise en œuvre dans l'établissement,
- sa prise en charge au niveau de la mention

L'évaluation des enseignants a pour cadre général les réunions régulières de l'équipe enseignante, à l'initiative de la direction du Département.

Les compétences et les attributions de chacun sont évaluées et discutées en réunion, sous la conduite des responsables de diplômes ou de parcours le cas échéant, ou de la direction du département pour les orientations générales.

Elle fait l'objet d'un souci constant lors de chaque décision, qu'il s'agisse de la structure des enseignements, des méthodes d'évaluation des différentes UE ou des différents recrutements d'enseignants titulaires ou de chargés de cours.

Ces réunions ont lieu au minimum une fois tous les deux mois.

D'autre part, des bilans sont fait en cours, à la fin de chaque semestre, par les responsables de chaque enseignement.

Enfin, les retours des différents rendez-vous des enseignants-référents en L1 alimentent également ces discussions collectives.

---

**2 – 2 )** Précisez les indicateurs permettant d'évaluer la formation :

- indicateurs sur les étudiants poursuivant leur cursus
  - L1 : mise en place d'enseignants-référents individuels et bilan semestriel obligatoire.
  - Les tuteurs recevant chaque semaine les étudiants, comme les actions de « remédiation » (rendez-vous personnalisés avec un enseignant), permettent d'évaluer les difficultés éventuelles des étudiants, de manière à la fois collective et individuelle.
  - Direction et responsables de diplômes reçoivent enfin régulièrement des étudiants en difficulté ou pour des questions d'ordre pédagogique ou d'orientation.
- indicateurs sur les sortants (diplômés ou non)
  - l'analyse des moyennes et des pourcentages de réussite donne une indication importante sur le parcours des étudiants au sein de la Licence.
  - Par ailleurs, la spécificité (comme, en un sens, la multiplicité) des débouchés professionnels possibles avec la Licence entraîne que la plupart des étudiants restent un temps en contact avec un enseignant de l'université. Dans une certaine mesure – sans doute toute relative – les trajets professionnels des sortants, en recherche (Master), création ou production au niveau professionnel, sont connus ou à tout le moins estimés. Ils restent d'une très grande disparité, du fait même de la spécialité de la Licence et de l'ampleur des champs professionnels qu'elle couvre.

Comment ces résultats sont-ils pris en compte dans l'élaboration de la nouvelle offre de formation ?

- efforts importants sur la lisibilité des enseignements, des parcours et de l'organisation générale du diplôme.
- Nouvelle coordination des enseignements entre eux (allers-retours théorie/pratique, approches historiques/analytiques etc.).
- Accent mis sur la préprofessionnalisation, ouverte de façon volontaire à l'ensemble des professions de la culture, notamment par une UE PPP/PPE courant sur l'ensemble des semestres, et le resserrement des partenariats avec les institutions culturelles et de recherches locales.

### 3 – OBJECTIFS DE LA MENTION

3 – 1 ) Présentez les objectifs propres à la mention *(et éventuellement aux spécialités et parcours)*.

La licence des arts du spectacle, parcours Théâtre comme parcours Cinéma, a pour objectifs :

- d'offrir aux étudiants une culture générale qui combine aussi bien les enseignements des deux arts (théâtre, cinéma) qu'une ouverture aux autres arts (arts plastiques, photographie, musicologie), dans leurs dimensions à la fois socio-historiques et contemporaines.
- de permettre aux étudiants d'accéder à des options différenciées pour aboutir à des licences de cinéma et de théâtre.
- de préparer les étudiants à des carrières dans la recherche et l'enseignement, notamment en choisissant les options Théâtre ou Cinéma au sein du Master LETTRES, et en développant les partenariats, sous la forme de rencontres, journées d'étude ou de stages, avec des institutions locales (IMEC, Maison de l'Image...).
- de préparer aux professions du cinéma et du théâtre comme à l'ensemble de métiers culturels (encadrements institutionnels, relations publiques, presse, production...), grâce à la place réservée aux rencontres et stages pratiques avec des professionnels (stages d'écriture dramaturgique scénaristique, de réalisation cinématographique, de créations dramatiques (initiation au jeu et à la mise en scène), en entreprise de production cinématographiques ; ateliers scénographie, photographie, musicologie...) et grâce à l'ouverture aux autres arts proposée tout au long de ce cursus "arts du spectacle" (littérature, histoire de l'art, musicologie, danse, photographie).
- de choisir d'autres orientations dans le cadre du Pôle Universitaire Normand, pour la médiation culturelle notamment.

---

3 – 2 ) Montrer comment les enseignements proposés, en termes de connaissances et de compétences, permettent de les atteindre

- La licence d'Arts du spectacle de l'Université de Caen se construit à partir de **plusieurs couples** qui en structurent l'organisation et permettent à l'étudiant d'acquérir des connaissances **à la fois théoriques et pratiques, fondamentales et professionnelles**, spécifiques à sa discipline et ouvertes sur le champ culturel dans son ensemble. La maquette présentée est le résultat des mariages de ces différents pôles :
  - **Entre Théâtre et Cinéma** : tout étudiant, quel que soit son parcours, reçoit les bases historiques et critiques pour appréhender ces deux arts voisins.
  - **Entre théorie et pratique** : tout étudiant est appelé à mettre en perspective l'une par l'autre, à travers un cursus dans lequel les initiations à la pratique répondent aux enseignements théoriques

- **Entre connaissances, méthodologies critiques et ouverture d'esprit** : le cursus s'organise à présent, de façon visible, autour d'enseignements historiques auxquels répondent des approches méthodologiques et critiques ; une troisième strate étant réservée aux approches transversales ou à des initiations à des champs disciplinaires voisins (Littérature, musicologie, photographie, scénographie...).
- **Entre histoire et esthétique** : les enseignements, à l'image de l'équipe pédagogique, mêlent approches historiques et culturelles (histoire, histoire des idées, histoire des techniques, histoire culturelle... etc) à des approches esthétiques (théories esthétiques, analyse de la représentation et du film, anthropologie des pratiques... etc)
- **Entre espace critique et monde professionnel** : Nous veillons à maintenir tout au long de la licence des liens avec le monde professionnel, à travers des UE spécifiquement consacrées aux PPP et PPE – sorties culturelles commentées, rencontres avec des professionnels, conférences, mais aussi stages en entreprise et stages de pratique (création et production) encadrés par des professionnels.

- Enfin, nous avons largement réorganisé et clarifié la hiérarchie des enseignements en Licence : la L1 offre aujourd'hui un ensemble de repères théoriques et historiques, la L2 revient sur les périodes et les méthodologies critiques fondamentales, la L3 se focalise sur les objets d'études plus spécifiques nécessitant des approches critiques originales, préparant ainsi à la recherche en Master.

- un certain nombre d'enseignements sont proposés au choix, permettant à l'étudiant de choisir ses spécialisations et de se responsabiliser vis à vis de son parcours universitaire.

- Nous veillons ainsi à assurer à l'étudiant à la fois des connaissances fondamentales et une ouverture aux disciplines voisines comme au contexte institutionnel et socio-culturel dans lequel s'inséreront ses futures activités professionnelles. Nous cherchons ainsi à le responsabiliser, tant vis à vis de ses connaissances et choix personnels et professionnels que par une appréhension critique à la fois du champ strictement théorique de sa discipline et des différents champs pratiques (de la création, de la recherche, des cadres socio-culturels et institutionnels) de ses futures activités professionnelles, qu'elles relèvent finalement de la création artistique, de l'encadrement institutionnel des pratiques culturelles ou de la recherche.

---

**3 - 3 )** Indiquez les poursuites d'études possibles et l'insertion professionnelle visée.  
(§ annexe descriptive au diplôme et fiche RNCP)

*Recherche (Enseignement ou 3<sup>e</sup> cycle) :*

- Selon le parcours suivi, prioritairement le Master Lettres Spécialité Cinéma ou Spécialité Théâtre de l'UCBN.
- Possibilité de passerelles avec les autres mentions du Master Lettres, notamment pour des carrières visant l'enseignement.
- Possibilité de passerelles avec le Master Documents, spécialité Editions et Mémoire des textes.

*Professionnalisation à Bac+5 :*

- le Master Pro Production cinématographique (en cours de mise en place)

- un Master Pro Médiation Culturelle du Pôle Universitaire Normand.
- Concours d'entrée d'une grande école de théâtre ou de cinéma (Fémis, Insas, CNSAD, ENSATT, Ecole du TNB...)

*Insertion professionnelle à Bac+3 :*

- métiers de l'encadrement institutionnel : Relations et médiations publiques, attaché de presse, chargé de production ou de mission pour les associations culturelles, les collectivités locales ou les institutions culturelles, critiques dramatiques ou cinématographiques, etc. ...

## 4 – CONTEXTE

**4 – 1 )** Place de la mention dans l'offre de formation de l'établissement : *(présentez sous forme de tableau l'organisation de l'offre de formation licence à l'échelle de l'établissement, du domaine, de la mention et éventuellement des spécialités et des parcours).*

Au niveau de l'Université :

- Ouverture de l'offre de formation de l'université à l'ensemble du secteur culturel, notamment les métiers de l'encadrement institutionnel (institutions culturelles et collectivités locales), des relations publiques, de la presse culturelle, de la production artistique, etc.
- Ouverture de l'offre de formation de l'université au réseau des Ecoles d'art européennes, conservatoires dramatiques ou grandes écoles de théâtre et de cinéma (Femis, ENSATT, TNB, INSAS, TNS...) et conservatoires régionaux. Il est à noter que le niveau licence est de plus en plus un préalable aux concours d'entrée à ces différentes formations artistiques.

Au niveau de l'UFR :

- Des réorientations en cours de cursus sont possibles avec les licences de l'UFR Sciences de l'Homme, après appréciation d'une commission pédagogique interne, ainsi qu'entre les deux parcours de la licence.

---

**4 – 2 )** Articulation de la mention avec les masters, les licences professionnelles, les DUT, etc, de l'établissement

- Les licence Arts du spectacle parcours Théâtre ou parcours Cinéma permettent de s'inscrire en Master Lettres, ou en Master Documents , spécialité Editions et Mémoire des textes. A l'inverse, des étudiants de Lettres Modernes ou Classique peuvent s'inscrire en Master Lettres option Théâtre ou Cinéma.

---

#### 4 – 3 ) Ouverture à l'international :

- politique conduite au niveau de l'établissement et au niveau de la mention
- nature, destination, flux des étudiants en mobilité :

Le département des Arts du Spectacle s'attache à maintenir des échanges réguliers avec une dizaine de départements en Europe et dans le monde.

Cet effort a permis en 4 ans l'accueil de 30 étudiants étrangers et la mobilité internationale de 30 étudiants de l'UCBN Arts du Spectacle.

**Echanges internationaux** (Erasmus et international) pour le département des Arts du Spectacle de l'université de Caen.

**Mise en place de convention d'échanges étudiants et enseignants** avec l'université Saint Joseph de Beyrouth (Liban), l'université de Cracovie (Pologne), l'université Queen Mary de Londres (Grande Bretagne).

avec l'Italie (Parme, Bologne, Turin, Macerata), l'Espagne (Séville), la Belgique (Bruxelles), le Burkina Fasso (Ouagadougou), le Brésil (Sao Polo), l'Allemagne (Berlin).

---

#### 4 – 4 ) Partenariats éventuels (*académiques ou professionnels, régionaux, nationaux ou internationaux*) :

*Recherche :*

Outre un double rattachement des enseignants aux laboratoires le LASLAR (Lettres, arts et langues) et le CRHQ-CNRS (Histoire) au sein de l'UCBN :

- Une enseignante théâtre (Anne Surgers) est membre de l'EA 3959 IRET (Paris 3)
- Une enseignante cinéma (Geneviève Sellier) est membre de l'IUF et liée au MIT de Boston (professeure invitée au printemps 2010)
- Un enseignant théâtre (Eric Vautrin) est chercheur associé à l'UMR 7172 ARIAS (CNRS, Paris3, ENS)

*Institutions :*

- IMEC, Institut Mémoire de l'édition contemporaine : collaborations scientifiques et projets communs de valorisation numérique des archives du spectacle et de la critique dramatique.
- Maison de l'image de Basse-Normandie : partenariat et soutiens des projets préprofessionnels de la licence cinéma.
- Centre Régional des Lettres de Basse-Normandie : projets scientifiques autour de l'écriture théâtrale contemporaine
- DRAC Basse-Normandie
- ESAM, Ecole Supérieure d'Arts et Média de Caen la Mer

*Institutions culturelles liées par convention :*

- Comédie de Caen
- Théâtre de Caen
- Panta-Théâtre, centre de ressources des écritures contemporaines
- Café des Images, cinéma d'art et d'essai
- Cinéma Le Lux, cinéma d'art et d'essai

## 5 – ORGANISATION DE LA MENTION

*(à décliner au niveau des spécialités pour les mentions où elles sont autorisées)*

**5 – 1 )** Présentez de manière à la fois synthétique et précise :

- les contenus et types d'enseignement par UE
- la part des différents types d'enseignement : CM / TD / TP et autres formes (*ateliers, projets tuteurés, utilisations des TICE, séminaires, etc...*)
- la valeur en ECTS de chaque UE (*et si nécessaire des éléments constitutifs d'UE*) : *tableau joint annexe n*

PRESENTATION GENERALE DU CURSUS :

### 1. Progressivité du cursus :

La licence est construite de manière progressive, à partir d'objectifs pédagogiques pour chaque année, selon le plan suivant :

#### **L1**

*Objectifs : accueil. Initiation à l'étude universitaire. Repères dans l'histoire des arts.*

- La première année de licence est ainsi consacrée à donner des repères à l'étudiant, tant dans l'histoire du théâtre et du cinéma que dans les méthodes de travail à l'université.
- Théâtre et cinéma sont alors obligatoires pour tous les étudiants. Ils choisissent en entrant en L2 leur parcours d'étude.

#### **L2**

*Objectifs : Approfondissement des connaissances historiques. Diversité des pratiques. Initiation aux différentes méthodes d'analyse de la représentation.*

- La seconde année revient sur les périodes marquantes de l'histoire du théâtre et du cinéma.
- Les différentes méthodes d'analyses de la représentation et du cinéma sont explicitées et exposées de manière critique.

#### **L3**

*Objectifs : Initiation à la recherche. Approfondissements thématiques. Objets singuliers nécessitant des méthodologies spécifiques.*

- La troisième année amène l'étudiant à prendre en charge une démarche de recherche personnelle. Les enseignements reviennent sur des périodes ou des thèmes nécessitant des approches spécifiques (histoire des idées, histoire culturelle, art et politique... etc.)

- De la même manière, les ateliers et stages sont valorisés, en fonction des choix professionnels de l'étudiant, dans le domaine de la recherche (stage sur le travail sur l'archive), de la création ou de la production.

## **2. La structure de chaque semestre**

Chaque semestre est construit autour de 4 « blocs » identifiants 4 types d'enseignements ou d'objectifs pédagogiques :

### **1. L'histoire des arts et des idées**

### **2. Les différentes méthodes d'analyses**

### **3. PPP/PPE + Les approches transversales et les passerelles :**

- PPP/PPPE : différentes UE permettant à l'étudiant de se repérer dans le champ professionnel, abordant les différentes carrières possibles, ou des connaissances pratiques liées à l'exercice d'une profession dans les arts du spectacle. les trois axes privilégiés sont :

i. Les métiers de l'enseignement et de la recherche

ii. Les métiers de la création artistique

iii. Les métiers de l'encadrement culturel et de la communication

- Passerelles : ces cours retraversent l'histoire des deux champs disciplinaires de la licence à travers un point de vue spécifique (la critique dramatique, l'économie des arts...). Ils permettent également de découvrir des disciplines voisines, comme autant de passerelles avec d'autres cursus : littérature, sociologie, philosophie... par exemple. Elles ouvrent également sur des pratiques liées (Scénographie, photographie, musicologie...)

### **4. Méthodologie universitaire, informatique et langues : la culture scientifique fondamentale (recherche bibliographique, etc.), les TICE, ainsi qu'une langue étrangère. L'obtention des certificats CLES et C2i est ici une priorité.**

Une licence, deux parcours. La première année est commune aux deux parcours.

LICENCE 1 Semestre 1	Masse horaire	CM/hebdo	TD/hebdo	TP/hebdo
<b>1. Repères historiques et critiques I</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 3 EC obligatoires</li> </ul>	100	5	3	
<b>2. Méthodologie et analyse critique I</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 EC obligatoire</li> <li>▪ 1 Atelier au choix</li> </ul>	50	1	2	3
<b>3. PPP/PPE, Approches transversales et passerelles</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 EC obligatoire</li> <li>▪ 1 EC (UE libre) au choix</li> </ul>	50	1	3	
<b>4. Méthodologie universitaire, informatique et langues</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2 EC obligatoires</li> </ul>	36		3	
<b>TOTAL</b>	<b>236</b>			

LICENCE 1 Semestre 2	Masse horaire	CM/hebdo	TD/hebdo	TP/hebdo
<b>2. Repères historiques et critiques II</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2 EC obligatoires</li> </ul>	96	2	2	
<b>3. Méthodologie et analyse critique II</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2 EC obligatoires</li> </ul>	48	1	3	
<b>4. PPP/PPE, Approches transversales et passerelles</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 EC au choix</li> </ul>	48	1	3	
<b>5. Méthodologie universitaire, informatique et langues</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2 EC obligatoires</li> </ul>	24		2	
<b>TOTAL</b>	<b>216</b>			

**Une licence, deux parcours.** En seconde année les enseignements fondamentaux (histoire des arts et analyses critiques) sont distincts pour les deux parcours.

LICENCE 2 Semestre 3	Masse horaire	CM/hebdo selon parcours	TD/hebdo selon parcours	TP/hebdo selon parcours
<b>1. Approches historiques et critiques I</b>  <i>Parcours Théâtre</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 5 EC obligatoires</li> </ul> <i>Parcours Cinéma</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 4 EC obligatoires</li> </ul>	62	3  2,5	2  2,5	
<b>2. Méthodologie et analyse critique III</b>  <i>Parcours Théâtre</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 EC obligatoire</li> </ul> <i>Parcours Cinéma</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 EC obligatoire</li> </ul>	86	3  3,5	3  2,5	1  1
<b>3. PPP/PPE, Approches transversales et passerelles</b>  <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 EC obligatoire</li> <li>▪ 1 EC au choix</li> </ul>	50		3 ou 2 selon option	1 ou 2 selon option
<b>4. Méthodologie universitaire, informatique et langues étrangères</b>  <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2 EC obligatoires</li> </ul>	24		2	
<b>TOTAL</b>	<b>222</b>			

LICENCE 2 Semestre 4	Masse horaire	CM/hebdo selon parcours	TD/hebdo selon parcours	TP/hebdo selon parcours
<b>1. Approches Historiques et critiques II</b>  <i>Parcours Théâtre</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2 EC obligatoires</li> </ul> <i>Parcours Cinéma</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 3 EC obligatoires</li> </ul>	72	1    1	1    3	4
<b>2. Approches contemporaines I</b>  <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 EC obligatoire</li> </ul>	48	2	2	
<b>3. PPP/PPE, Approches transversales et passerelles</b>  <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2 EC obligatoires</li> <li>▪ 1 EC au choix</li> </ul>	72	3	3	
<b>4. Méthodologie universitaire, informatique et langues</b>  <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2 EC obligatoires</li> </ul>	24		2	
<b>TOTAL</b>	216			

**Une licence, deux parcours.** En troisième année les enseignements fondamentaux (approches historiques et contemporaines) sont distincts pour les deux parcours. Les UE de PPP se spécialisent également.

LICENCE 3 Semestre 5	Masse horaire	CM/hebdo selon parcours	TD/hebdo selon parcours	TP/hebdo selon parcours
<b>1. Approches historiques et critiques III</b>  <i>Parcours Théâtre</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 3 EC obligatoires</li> </ul> <i>Parcours Cinéma</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 3 EC obligatoires</li> </ul>	75	3  3	3  3	
<b>2. Approches contemporaines II</b>  <i>Parcours Théâtre</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 3 EC obligatoires</li> </ul> <i>Parcours Cinéma</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 3 EC obligatoires</li> </ul>	25	1  1	1  1	
<b>3. PPP/PPE, Approches transversales et passerelles</b>  <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 ou 2 EC selon option</li> <li>▪ 1 EC au choix</li> </ul>	100	2 ou 1 selon option	2 ou 1 selon option	4 ou 6 selon option
<b>4. Méthodologie universitaire, informatique et langues</b>  <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2 EC obligatoires</li> </ul>	24		2	
<b>TOTAL</b>	224			

LICENCE 3 Semestre 6	Masse horaire	CM/hebdo selon parcours	TD/hebdo selon parcours	TP/hebdo selon parcours
<b>1. Approches historiques et critiques IV</b>  <i>Parcours Théâtre</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2 EC obligatoires</li> </ul> <i>Parcours Cinéma</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2 EC obligatoires</li> </ul>	48	2  2	2  2	
<b>2. Approches contemporaines III</b>  <i>Parcours Théâtre</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 4 EC obligatoires</li> </ul> <i>Parcours Cinéma</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 4 EC obligatoires</li> </ul>	120	3  2,5	3  5,5	4  2
<b>3. PPP/PPE, Approches transversales et passerelles</b>  <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 EC (stage) obligatoire au choix</li> <li>▪ 2 EC obligatoire</li> </ul>	36	1	1	Stage
<b>4. Méthodologie universitaire, informatique et langues</b>  <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2 EC obligatoires</li> </ul>	24		2	
<b>TOTAL</b>	<b>228</b>			

5 – 2 ) Précisez le principe de répartition des ECTS :

<b>LICENCE 1 Semestre 1</b>	<b>30 ECTS</b>
I. Repères historiques et critiques I	12
II. Méthodologie et analyse critique I	6
III. PPP/PPPE, approches transversales et passerelles	6
IV. Méthodologie universitaire, informatique et langues	6

<b>LICENCE 1 Semestre 2</b>	<b>30 ECTS</b>
I. Repères historiques et critiques II	12
II. Méthodologie et analyse critique II	6
III. PPP/PPE, approches transversales et passerelles	6
IV. Méthodologie universitaire, informatique et langues	6

<b>LICENCE 2 Semestre 3</b>	<b>30 ECTS</b>
I. Approches historiques et critiques I <i>Parcours Théâtre ou parcours Cinéma</i>	9
II. Méthodologie et analyse critique III <i>Parcours Théâtre ou parcours Cinéma</i>	9
III. PPP/PPPE, approches transversales et passerelles	6
IV. Méthodologie universitaire, informatique et langues étrangères	6

<b>LICENCE 2 Semestre 4</b>	<b>30 ECTS</b>
I. Approches Historiques et critiques II <i>Parcours Théâtre ou parcours Cinéma</i>	9
II. Approches contemporaines I <i>Parcours Théâtre ou parcours Cinéma</i>	6
III. PPP/PPE, Approches transversales et passerelles	9
IV. Méthodologie universitaire, informatique et langues	6

<b>LICENCE 3 Semestre 5</b>	<b>30 ECTS</b>
I. Approches historiques et critiques III <i>Parcours Théâtre ou parcours Cinéma</i>	6
II. Approches contemporaines II <i>Parcours Théâtre ou parcours Cinéma</i>	6
III. PPP/PPPE, Approches transversales et passerelles	12
IV. Méthodologie universitaire, informatique et langues étrangères	6

<b>LICENCE 3 Semestre 6</b>	<b>30 ECTS</b>
I. Approches historiques et critiques IV <i>Parcours Théâtre ou parcours Cinéma</i>	6
II. Approches contemporaines III <i>Parcours Théâtre ou parcours Cinéma</i>	12
III. PPP/PPE, approches transversales et passerelles	6
IV. Méthodologie universitaire, informatique et langues étrangères	6

La répartition des ECTS est identique pour les 2 parcours.

D'une manière générale, un EC à coefficient 1 donne 3 ECTS, coefficient 2 : 6 ECTS.

Quelques cas particulier, notamment dans le cas des stages ou des ateliers pratique, selon l'importance de l'enseignement dans le semestre.

---

**5 – 3 )** Précisez la part des enseignements fondamentaux, des enseignements d'ouverture, des outils de communication, et de la culture générale scientifique, etc ( *le cas échéant* ) :  
*En cas de stage obligatoire, précisez la durée et le pourcentage de stages à l'étranger. Donnez les modalités de suivi, les dispositions d'aide mises en place par l'établissement*

➔ Voir tableau 5-2

Pour les stages :

- Chaque étudiant a un enseignant référent, le responsable de l'UE, en relation avec le maître de stage.
- Chaque stage donne lieu à un mémoire de stage ou un rapport écrit, évalué et crédité de 3 ECTS.
- La durée des stages dépendent des situations, sans règle fixe, en fonction des opportunités et des contextes. Un stage de production sur une création peut mériter de durée le temps de la création, quand un stage en entreprise culturelle sera déterminé par le projet sur lequel l'étudiant est engagé.

---

**5 – 4 )** Présentez l'équipe pédagogique, son organisation : (*directeur de département, responsable de filière, responsable d'année, de parcours.....*) et son fonctionnement  
Fournir la liste des enseignants avec leur statut ainsi que les intervenants extérieurs et leur appartenance professionnelle  
*En ce qui concerne les licences associant plusieurs disciplines, il conviendra de ne pas se limiter aux seuls enseignants de la discipline éponyme de la mention*

L'équipe pédagogique se réunit une fois tous les deux mois pour les titulaires, une à deux fois par semestre avec chargés de cours et intervenants. Les réunions sont demandées par la direction ou les responsables de diplômes.

L'équipe se compose de :

- 2 PR Cinéma
- 2 PR Théâtre
- 3 MCF Cinéma
- 3 MCF Théâtre
- 1 PAST Théâtre
- 1 PAST Cinéma
- 2 PRAG (Philosophie, Lettres Classique)
- 1 ATER Théâtre
- 1 ATER Cinéma
- en 2010 : 5 docteurs, moniteurs ou doctorants chargés de cours
- en 2010 : 7 intervenants extérieurs et/ou professionnels

La direction est double, assurée par un enseignant théâtre et un enseignant cinéma. Les diplômes (Licence, Master) ont des co-responsables spécifiques, sur le même principe. De facto, les enseignants responsables de la licence sont également les référents pour les parcours Théâtre et Cinéma, en fonction de leur discipline spécifique. Enfin, chaque enseignant est dit « enseignant-référent » pour un groupe de 10 à 15 étudiants de L1 (déterminé lors des premières journées de la L1)

Ainsi, les étudiants trouvent facilement des interlocuteurs :

- Niveau 1 : l'enseignant responsable d'une UE. En cas d'UE composé de CM et TD ou TP, l'enseignant responsable est celui qui assure le CM
- Niveau 2 : l'enseignant-référent (en L1) rencontré à la rentrée puis au début du second semestre, ou chaque fois que l'étudiant le souhaite.
- Niveau 3 : le responsable du parcours ou les responsables de la Licence
- Niveau 4 : en dernier recours, la direction du département

Parallèlement, deux enseignants coordonnent les échanges internationaux, relais entre l'étudiant, le Service des Relations Internationales de l'UCBN et les universités d'accueil : Serge Nail et Sophie Lucet.

➔ **Tableau joint annexe n°1 : liste des enseignants**

---

**5 – 5 )** Présentez les modalités d'évaluation des étudiants (explication des choix), les règles de compensation et de progression, et l'adaptation des enseignements et de l'évaluation aux étudiants ayant des contraintes particulières : *tableau joint annexe n° ...*

Tout EC donne lieu à un contrôle continu, dont les modalités sont fixées par l'enseignant au début du semestre, et à un examen final, à l'exception des stages et des ateliers « pratique », évalués sur la participation et le résultat du stage, et éventuellement un rapport d'activité.

Les étudiants salariés dont le dossier est accepté comme tel par la commission pédagogique de début d'année, ainsi que les étudiants en double cursus, sont dispensés de contrôle continu.

- Les enseignements sont organisés sous forme d'unités d'enseignement capitalisables.
- Les unités d'enseignement sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Les éléments constitutifs des unités d'enseignement sont également capitalisables et définitivement acquis dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.
- Une unité d'enseignement ou un élément constitutif acquis en 1ère session ne peuvent être représentés à une session d'examen ultérieure.
- La compensation sur le semestre est de droit. Elle est mise en œuvre entre **UE** ; elle consiste à additionner les notes moyennes des UE, affectées le cas échéant des coefficients

et à diviser par la somme des coefficients. L'étudiant qui, au terme de cette opération, a obtenu la moyenne, acquiert son semestre et, par conséquent, ses 30ects.

- Il est instauré pour les étudiants, une compensation entre les 1er et 2nd semestres, 3ème et 4ème semestres, 5ème et 6ème semestres du cursus licence, une compensation entre les 1er et 2nd semestres, 3ème et 4ème semestres du cursus Master. Les étudiants peuvent demander à ce que la compensation ne soit pas appliquée.

- Aucune compensation n'est possible entre les semestres 2 et 3, 4 et 5.

---

**5 – 6 )** Présentez les actions d'aide à la réussite mises en œuvre :

- Information et aide à l'orientation pour les lycéens
- Information des étudiants au cours de la licence
- Accompagnement des étudiants (*enseignants référents ou autre modalités*)
- Dispositif de prise en charge des étudiants ayant des difficultés pédagogiques, en échec, ou en voie d'abandon.....
- Ouverture de l'apprentissage des langues à tous les étudiants

**1. En direction des lycéens :**

- Participation des enseignants à la « Journée du lycéen »
- Participation d'un membre de l'équipe à la « Fête de la Science »
- Orientation active via le site de l'académie et une lettre adressée à chaque lycéen désireux de s'inscrire, en fonction de son niveau scolaire
- Journée de pré-rentrée avec présentation de la licence, des enseignements et des enseignants

**2. Au cours de la licence, à l'attention notamment des étudiants en difficulté :**

- Chaque étudiant de L1 a un enseignant référent qui l'accueille lors de la journée de pré-rentrée. Un bilan doit être fait avec lui après la première session d'examen.
- Tutorat hebdomadaire au second semestre, sur une démarche volontaire de l'étudiant
- Heures de « remédiation », à destination des étudiants en difficulté : une demi-heure à 1 heure avec un enseignant, avec les copies d'examens et de contrôle continu.
- Les responsables de la Licence et la direction du département sont disponibles chaque semaine.

---

**5 – 7 )** Présentez les dispositifs visant à faciliter l'orientation:

- Progressivité des cours : La première année aborde l'ensemble des champs disciplinaires de la Licence, permettant à l'étudiant de se déterminer pour un parcours ou un autre (Théâtre ou Cinéma)

- Passerelles : des EC transversaux ou « passerelles » permettent à l'étudiant de découvrir des disciplines des sciences humaines, et éventuellement de déterminer ainsi une réorientation.

- Procédures de réorientation et accompagnement de la mobilité entre les différents types de formation de niveau licence (*BTS, DUT, CPGE, etc*) :

- Une réorientation en cours d'année est possible, sur demande écrite à la direction du département et après avis de la commission pédagogique ad hoc.
- Un accès de L2 ou L3 est possible pour les CPGE ou les étudiants d'autres filières, après une demande à la commission de validation d'acquis.

## **6 – MODALITES D'AIDES A LA POURSUITE D'ETUDES ET/OU A L'INSERTION PROFESSIONNELLE**

- une UE spécifique PPP/PPE est proposée chaque semestre, représentant un minimum de 25h/Semestre (et jusqu'à 75h). Elle a pour but la découverte du monde du travail et des différentes carrières possibles, dans les métiers de la culture, de la recherche, de l'enseignement ou de la création artistique (elle sert également de compréhension du « terrain », au sens large, des pratiques contemporaines).
- Des stages sont régulièrement organisés, dès le 4<sup>e</sup> semestre, avec des professionnels, soit en entreprise culturelle, soit en institution de recherche, soit pour des créations artistiques.
- Des professionnels sont régulièrement invités à intervenir dans les différents EC (auteurs, scénaristes, réalisateurs...)
- Les enseignants invitent régulièrement les étudiants à participer à des colloques ou des journées d'étude dans la région, pour les familiariser avec le domaine de la recherche. Des journées d'étude prises en charge par des étudiants de Master, ouvertes aux étudiants de Licence, sont une façon de présenter les cursus de l'université après la Licence.
- Enfin, les enseignants de l'équipe pédagogique interviennent régulièrement dans des institutions culturelles régionales pour animer des débats ou le plus souvent présenter des artistes de théâtre ou de cinéma. L'audience de ces présentations, donnant lieu à des rencontres souvent conviviales, n'est pas à négliger.

# ANNEXE 1

## EQUIPE PEDAGOGIQUE

### Directeurs du département

Chantal Meyer-Plantureux (Théâtre) – Jean-Louis LIBOIS (Cinéma)

### Responsables Pédagogiques

#### LICENCE

David Vasse (Cinéma) – Eric Vautrin (Théâtre)

#### MASTER

Geneviève Sellier (Cinéma) – Chantal Meyer-Plantureux (Théâtre)

## ENSEIGNANTS PERMANENTS

Vincent AMIEL (Professeur, Cinéma)

Delphine CHEDALEUX (ATER, Cinéma)

Pascal COUTE (PRAG, Cinéma)

Sarah DI BELLA (ATER, Théâtre)

Noël HERPE (Maître de Conférences, Cinéma)

Eric JARNO (PAST, Cinéma),

Taline KARAMANOUKIAN (ATER, Cinéma)

Anyssa KAPELUSZ (ATER, Théâtre)

Dominique LAUVERNIER (PRAG, Théâtre)

Jean Louis LIBOIS (Maître de Conférences, Cinéma)

Sophie LUCET (Maître de Conférences, Théâtre)

Chantal MEYER-PLANTUREUX (Professeur, Théâtre)

Serge NAIL (PAST, Théâtre, comédien, metteur en scène)

Geneviève SELLIER (Professeure, Cinéma)

Anne SURGERS (Professeur, Théâtre)

David VASSE (Maître de Conférences, Cinéma)

Eric VAUTRIN (Maître de conférences, Théâtre)

Baptiste VILLENAVE (ATER, Cinéma)

## CHARGES DE COURS ET INTERVENANTS EXTERIEURS

Thomas AUFORT (Doctorant, Cinéma)

Isaac AZOULAY (Ingénieur du son)

Sophie BROZA (Doctorante Cinéma)

Yann CALVET (Docteur, Cinéma)

Marianne FILLOUX-VIGREUX (Docteur en histoire, Danse)

Didier HORRY (Directeur de la chorale universitaire de Caen)

Françoise HUGUET (Professeur lycée anglais)

Gwenaëlle LE GRAS (Docteure, Cinéma)

Ivan PERROT (Professeur classes préparatoires)

Philippe PIERRE (Photographe)

Mickaël QUEMENER (Photographe)

Jean-Eude SOLIGNAC-LECOMTE (Ingénieur du son)

Isabelle SCAVINER (Monitrice, Université de Caen)